

## LE MILLÉSIME 2023 DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : le SCoT Caen-Métropole



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT Caen-Métropole et du Pays de Falaise.

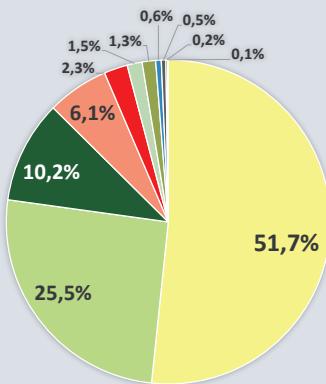
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture biophysique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2023<sup>1</sup> a été récemment livré, complétant les précédents, à savoir 2012, 2016 et 2020. Disposer de quatre millésimes comparables, couvrant plus d'une décennie, permet de saisir les évolutions du territoire, de son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. Une étude à venir portera sur les évolutions du territoire durant cette période.

► **L'application cartographique du MOS** ainsi que **les dictionnaires des couvertures et usages** sont accessibles sur le site [www.aucame.fr](https://www.aucame.fr), rubrique « Portail cartographique » : <https://www.aucame.fr/>

<sup>1</sup> Réalisé sur la base des orthophotographies de l'IGN du printemps-été 2023.



### La couverture du sol du SCoT Caen-Métropole

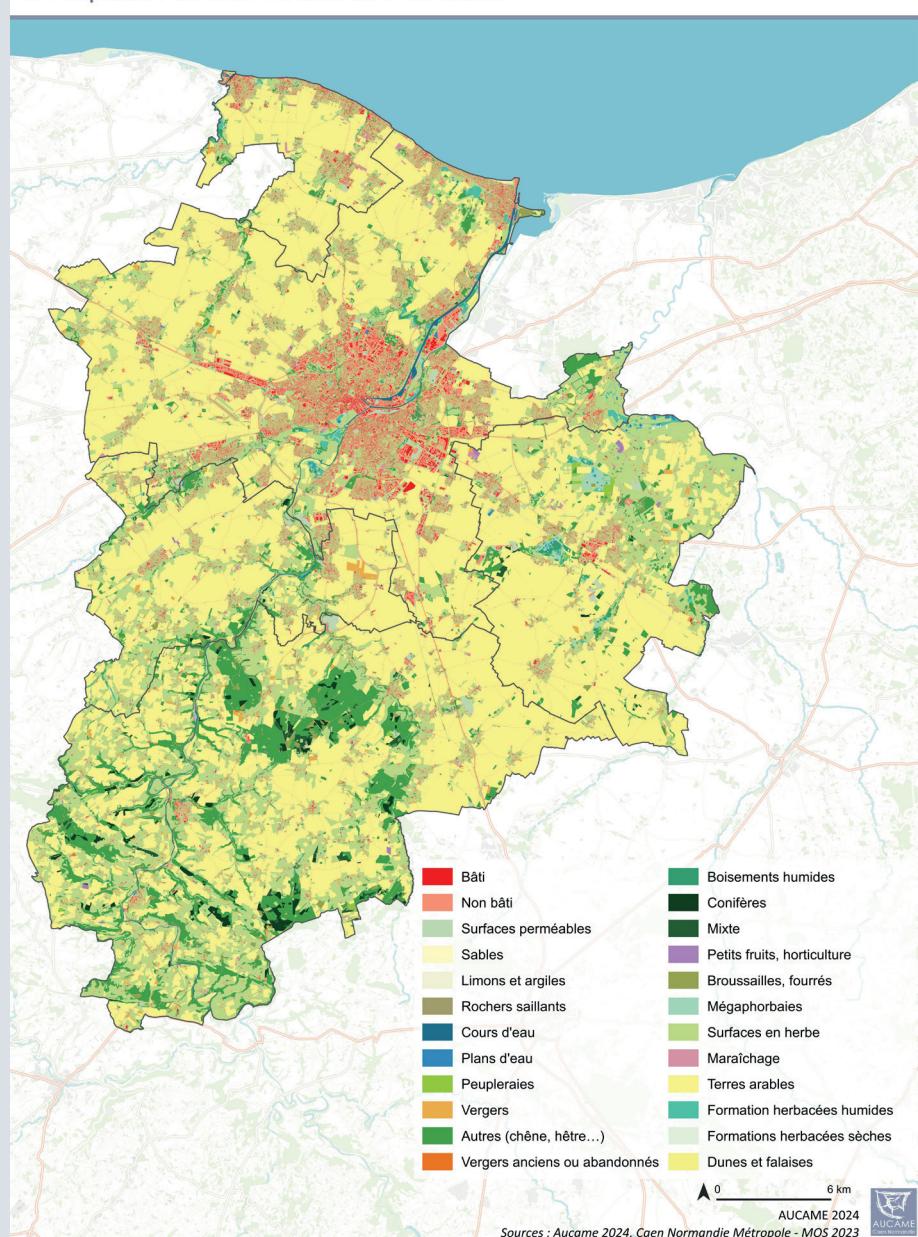


Répartition en hectares :	
Grandes cultures, céréales et autres terres arables	57 438
Surfaces en herbe	28 390
Formations arborées	11 383
Non bâti	6 826
Bâti	2 610
Surfaces perméables	1 662
Formations arbustives	1 498
Surfaces en eau	616
Autres formations herbacées	503
Maraîchage	209
Sols nus	57
<b>Total</b>	<b>111 192</b>

Caen-Métropole présente un visage essentiellement agricole et forestier puisque plus de 80 % du sol est couvert par de la végétation. Les espaces agricoles sont dominants, pour un peu plus de la moitié de la culture (terres arables). Il s'agit principalement de la plaine agricole tout autour de l'agglomération caennaise.

L'autre partie de ce couvert agricole est composée à près de 40 % par des prairies et d'autres formations herbacées, situées principalement au sud (portes de la Suisse Normande) et à l'est, dans les marais de la Dives. Le couvert forestier, minoritaire, se retrouve notamment au sud du territoire dans le Cingal et la Suisse Normande.

Occupation du sol : couverture en 2023





## Évolutions de la couverture

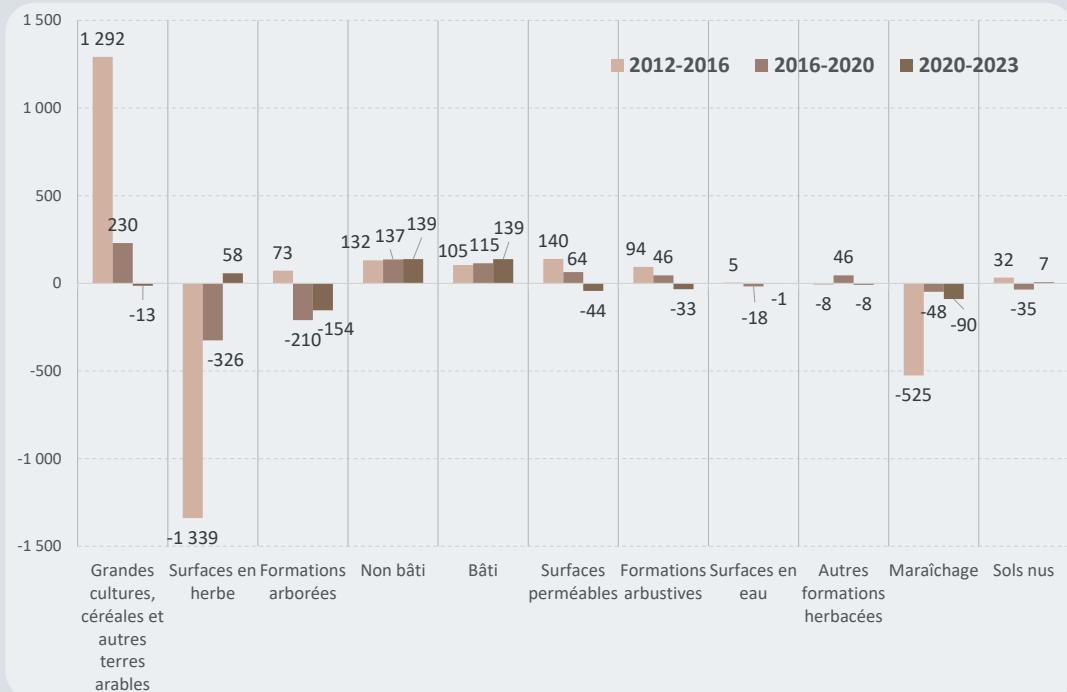
Les évolutions constatées ci-dessous seront approfondies dans une future publication, notamment en croisant les usages et les couvertures, en localisant les exemples dans le tissu urbain, ou encore en caractérisant les surfaces avant leur évolution. Les éléments présentés ici sont fournis à titre informatif et visent à susciter l'intérêt pour de futures informations plus détaillées.

Entre 2012 et 2023, moins de 2 % de la surface de Caen-Métropole a changé de couverture.

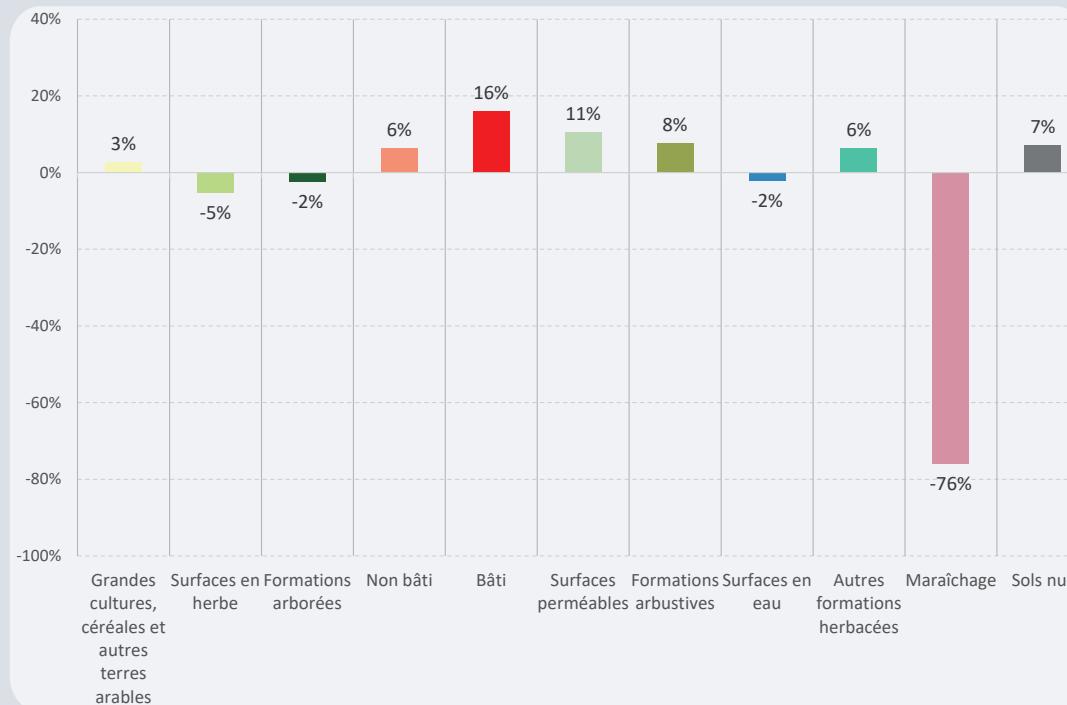
En volume, ce sont les surfaces dites « naturelles » qui ont le plus évolué. Ainsi, les surfaces en herbe ont diminué de 1 600 hectares (- 5 %), surtout durant la période 2012-2016. Elles continuent toutefois de représenter un peu plus de 25 % des couvertures de Caen-Métropole. Les surfaces en maraîchage ont également diminué, de plus de 660 hectares (- 75 %) entre 2012 et 2023. Dans le même temps, les surfaces dédiées aux grandes cultures ont augmenté de 1 500 hectares (+ 3 %).

Logiquement, les surfaces dites « artificielles » (au sens du MOS) ont augmenté. Les surfaces bâties ont ainsi progressé de plus de 350 hectares (+ 16 %), avec une évolution globalement linéaire, mais légèrement plus marquée sur la période 2020-2023. Corollaire de cette évolution, les surfaces non bâties (ex. : les routes) ont également augmenté, avec un gain de 400 hectares (+ 16 %).

### Évolution en hectare de chaque poste « couverture » entre chaque millésime



### Taux d'évolution de chaque poste « couverture » entre 2012 et 2023



### Illustrations : Fleury-sur-Orne

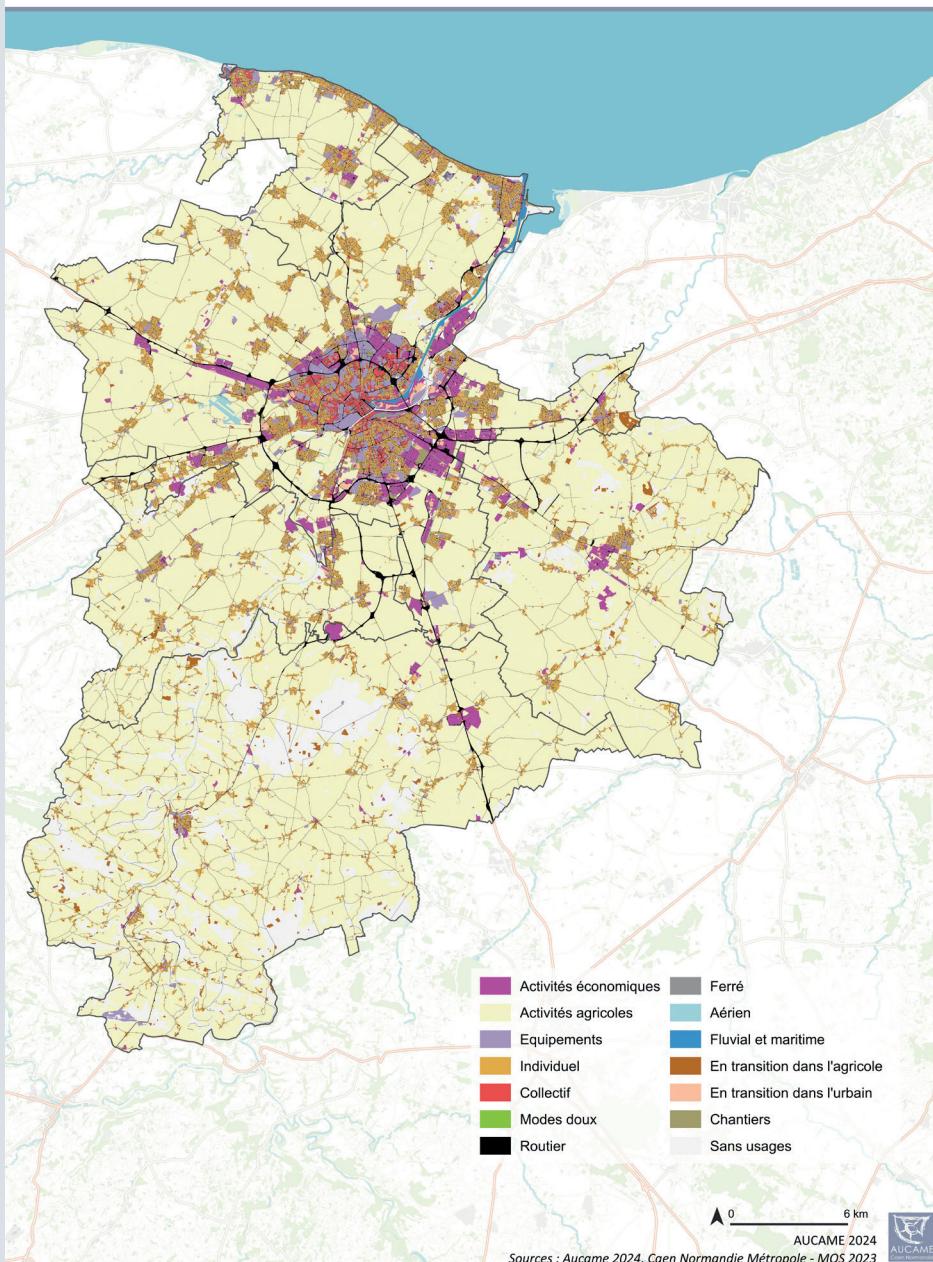
À gauche en 2012 un espace « surface en herbe », à droite en 2023, l'ensemble des maisons est classé dans « surface bâtie » les jardins étant toujours classés dans « surface en herbe ».



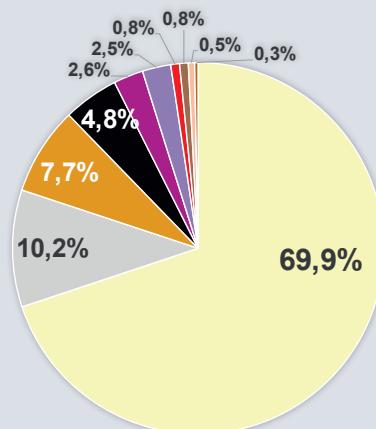


## L'usage du sol de Caen-Métropole

### Occupation du sol : usage en 2023



Répartition en hectares :	
Activités agricoles	77 707
Sans usages	11 341
Habitat individuel	8 512
Infrastructures de déplacements	5 374
Activités économiques	2 876
Équipements	2 758
Habitat collectif	850
En transition dans l'agricole	836
En transition dans l'urbain	606
Chantiers	332
<b>Total</b>	<b>111 192</b>



L'agriculture occupe une part prépondérante dans l'usage qui est fait des sols de Caen-Métropole puisque près de 70 % y sont consacrés.

La majorité des espaces urbanisés est concentrée dans l'agglomération caennaise. L'habitat, deuxième usage principal lié aux activités humaines est principalement individuel, émietté sur tout le territoire.

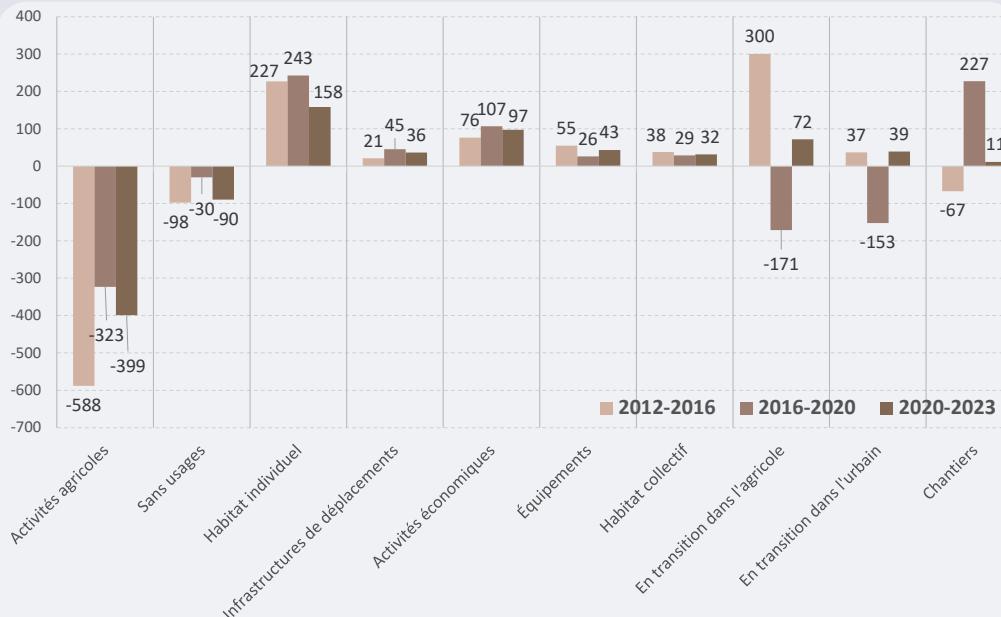
L'habitat collectif occupe au final peu d'espace et est concentré dans le centre de l'agglomération caennaise.

Les activités économiques sont regroupées dans des zones situées le long des grands axes routiers, principalement à chaque entrée majeure de l'agglomération.

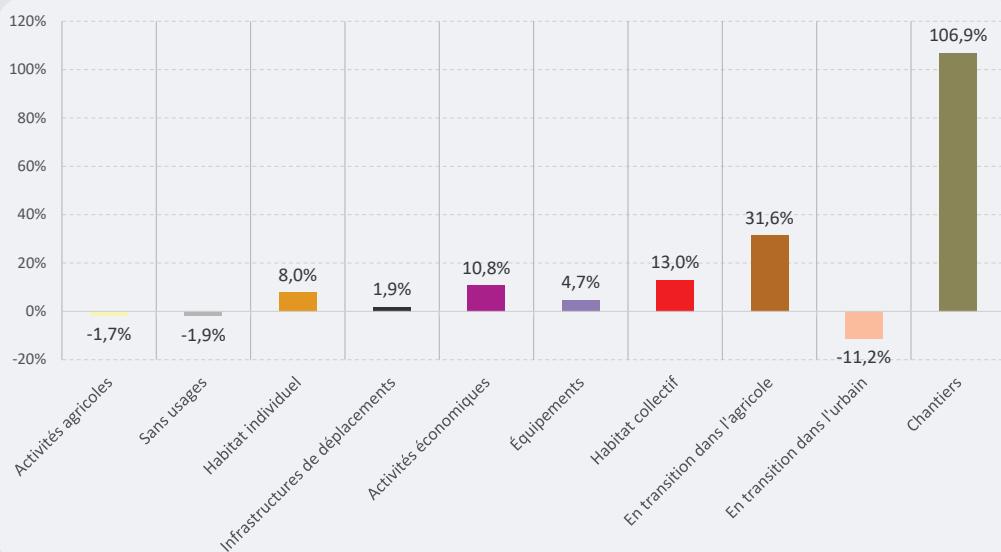


## Évolutions des usages

Évolution en hectare de chaque poste « usage » entre chaque millésime



Taux d'évolution de chaque poste « usage » entre 2012 et 2023



Entre 2012 et 2023, 1 % de la surface de Caen-Métropole a changé d'usage.

Les principales évolutions de l'occupation des sols durant cette période révèlent une diminution continue des activités agricoles, avec une baisse de plus de 1 310 hectares (- 1,7 %), bien que l'agriculture demeure l'usage majoritaire. Les espaces naturels dits « sans usages » ont également diminué, de plus de 200 hectares, soit une baisse de près de 2 % de leur surface depuis 2012. Pour ces deux catégories, la diminution s'observe à chaque période, avec une intensité plus marquée entre 2012 et 2016.

Les surfaces à usages « urbains » ont logiquement augmenté. En volume, les surfaces dédiées à l'habitat individuel ont progressé de près de 630 hectares (+ 8 %) entre 2012 et 2023, avec une légère inflexion pour la dernière période, 2020-2023. Les surfaces consacrées aux activités économiques ont également augmenté, de 280 hectares (+ 10 %). En parallèle, les infrastructures de déplacement (principalement des routes) ont crû de 100 hectares (+ 1,9 %).

Les espaces transitoires, « en chantier » ou « en transition vers l'urbain », illustrent ces dynamiques. Ainsi, la période 2016-2020 a été marquée par une augmentation des mises en chantier.

### Pour aller plus loin :

► Une note méthodologique sur l'élaboration du MOS et ses usages : [www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html](http://www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html)

► Une vidéo de présentation du MOS : [www.youtube.com/watch?v=v=RFKChqFuz\\_Y](https://www.youtube.com/watch?v=v=RFKChqFuz_Y)

